



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 7 septembre 2023 à 20 h à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7

Est absente :

Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont également présentes :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Mélissa Mercure, directrice générale par intérim

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2023-09-295)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 septembre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19h32 et se termine à 19h53.

Période de questions portant exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Cette période de questions débute à 19h53 et se termine à 20h32.

(2023-09-296)

Autorisation de signature d'une transaction - 263, rue Elm

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite mettre en oeuvre une transaction permettant le règlement à l'amiable relativement aux dossiers n° 505-17-013316-221 et 505-17-013397-221;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale par intérim à signer la transaction entre la Ville de Saint-Lambert, 9279-9618 Québec Inc. et Investissements Éclo Inc. et tout autre document afin d'y donner suite.

Vote pour: Les conseillers Francis Le Chatelier, Julie Bourgoin, Claude Ferguson, Liette Michaud, Virginie Dostie-Toupin et Alexandrine Lamoureux-Salvas

Vote contre: Le conseiller Loïc Blancquaert

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 20h55.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière